



AUG 22 1991

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada for (category of device):

Electronic Weight Indicator

APPLICANT / REQUÉRANT:

GSE Scale Systems
23400 Commerce Drive
Farmington Hills, Michigan
USA 48335

MODEL(S) / MODÈLE(S):

550
570

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du Ministre de Consommation et Corporations Canada, pour (catégorie d'appareil):

Indicateur pondéral électronique

MANUFACTURER / FABRICANT:

GSE Scale Systems
Farmington Hills, Michigan

RATING / CLASSEMENT:

Up to 10 000 divisions available for display by 1,2, or 5 with a programmable decimal / Un maximum de 10 000 divisions sont disponibles pour l'affichage du poids par multiplicateurs de 1, 2 ou 5, la position du point décimal étant programmable.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved devices are AC or DC powered electronic weight indicators that may be interfaced to approved and compatible bases to form weighing systems.

The display consists of a six-digit vacuum fluorescent display for numeric data as well as a two-line, ten-character dot matrix display.

The top line of this display uses four characters to indicate the unit of measurement (lb, kg, oz, g) and one character to indicate a center zero condition. The five characters of the lower line specify the weighing data (GROSS, NET and TARE).

The rubberized keyboard comprises ten numeric keys, a decimal key and the following function keys:

"ZERO"
Returns display indication to zero. It is also used to exit the setup mode or access the calibration mode.

"UNITS"
Selects the unit of measurement.

"TARE"
Enters a platter or keyboard tare.

"SELECT"
Scrolls through the operating modes of NET, GROSS, TARE, TIME/DATE and accumulation modes. It is also used to advance to the next parameter in the setup mode.

"ENTER"
Enters ID information and scrolls through choice selection of each parameter in the setup mode.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit d'un indicateur pondéral alimenté par c.a. ou c.c. qui peut être relié à des socles approuvés et compatibles pour former des ensembles de pesage.

L'affichage des données numériques est assuré par six chiffres fluorescents sous vide. L'indicateur comporte également un afficheur par points à deux lignes et à dix caractères.

Sur la première ligne de cet afficheur, quatre caractères indiquent l'unité de mesure (lb, kg, on, g) et un caractère indique le centre du zéro. Les cinq caractères de la ligne inférieure indiquent les données de pesage (POIDS BRUT, POIDS NET et TARE).

Le clavier caoutchouté se compose de dix touches numériques, d'une touche décimale et des touches de fonction suivantes:

"ZERO"
Cette touche assure la remise à zéro de l'appareil. Elle permet également de sortir du mode de composition ou d'accéder au mode d'étalonnage.

"UNITS"
Cette touche permet de choisir l'unité de mesure.

"TARE"
Cette touche permet l'introduction d'une tare par plateau ou par clavier.

"SELECT"
Cette touche permet de parcourir les modes d'exploitation du poids net, du poids brut, de la tare, de l'heure/date et des modes d'accumulation. Elle sert également à passer au paramètre suivant du mode de composition.

"ENTER"
Cette touche permet d'introduire les données d'identification et de parcourir le choix de chaque paramètre dans le mode de composition.

SUMMARY DESCRIPTION: (Continued)

"ID"

Accesses entry and use of the I.D. parameters.

"CLR"

Clears data. It also returns user to previous step in the calibration mode.

"PRINT"

Begins transmission of displayed or stored data to a printer or other receiving device.

"SAMPLE"

(Model 570 only) used in conjunction with the counting feature.

This counting capability is not subject to Weights and Measures approval or inspections but may be used in trade.

The display test mode is accessed by means of a numeric code (62000) followed by the "SELECT" then "ENTER" keys.

Metrological adjustments are performed through the keyboard when an internal jumper is disconnected. Access to this internal jumper through the watertight stainless steel enclosure can be sealed with a lead and wire seal; however, the sealing means is exempt from providing ready access to other components or adjustments as specified in SGM3/10.

DESCRIPTION SOMMAIRE: (Suite)

"ID"

Cette touche permet d'introduire et d'utiliser les paramètres d'identification.

"CLR"

Cette touche permet de supprimer les données. Elle sert également à ramener l'utilisateur à l'étape antérieure dans le mode d'étalonnage.

"PRINT"

Cette touche assure la transmission des données affichées ou mises en mémoire à une imprimante ou à tout autre dispositif récepteur.

"SAMPLE"

Cette touche est utilisée de concert avec la caractéristique de comptage (modèle 570 seulement).

La caractéristique de comptage n'est pas soumise à l'approbation ni à l'inspection de Poids et Mesures, mais elle peut être utilisée dans le commerce.

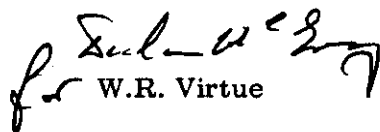
Pour accéder au mode d'essai de l'afficheur, il faut utiliser un code numérique (62000), puis enfoncer les touches "SELECT" et "ENTER".

Les réglages métrologiques sont effectués par l'entremise du clavier lorsqu'un cavalier interne est débranché. Le cavalier peut être plombé dans le boîtier en acier inoxydable étanche à l'eau à l'aide d'un plomb et d'un fil métallique. Le dispositif de plombage n'est toutefois pas tenu d'assurer un accès facile aux autres composants ou dispositifs de réglage conformément aux exigences de la directive SGM3/10.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

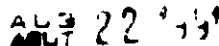

for W.R. Virtue

Chief,
Legal Metrology Laboratories

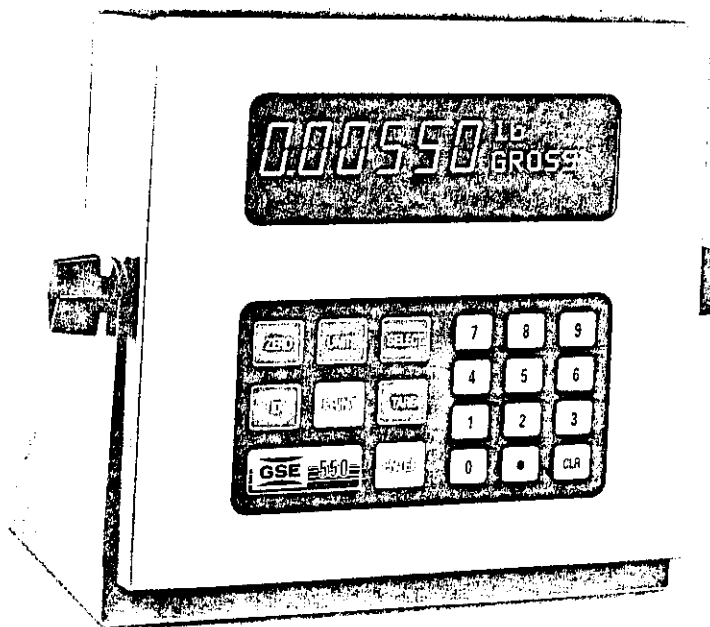
APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.

Date 
AUG 22 1991

Chef,
Laboratoires de la Métrologie légale



MODEL/MODÈLE 550